



# Directive-Cadre sur l'Eau et pollution chimique - Une base de données des "substances prioritaires"

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -  
Date de mise en ligne : vendredi 26 février 2010

---

OIEau

---

L'OI Eau, associé à l'INERIS, apporte depuis 5 ans une assistance technique sur les polluants chimiques à la DG Environnement de l'Union Européenne pour l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE).

Cette mission doit conduire à une révision de la liste des "substances prioritaires" de la DCE et à la fixation des concentrations à respecter dans les cours d'eau.

**Dans ce cadre, l'OI Eau a créé une base de données rassemblant 15 millions d'analyses d'eau récentes effectuées sur les eaux de surface de 28 pays.**

Après avoir défini les données à collecter, créé les outils pour effectuer cette collecte puis pour traiter les données reçues, l'OI Eau a créé un site Internet d'information sur le contenu de la nouvelle base de données.

L'année 2010 a été consacrée à traiter ces données pour permettre aux experts des différents pays européens de décider si les preuves sont suffisantes pour inscrire les substances sur la liste à proposer au Parlement Européen en janvier 2011.

Un gros travail d'expertise et d'analyse de la qualité de ces données a également été conduit pour garantir la pertinence des conclusions des experts sur les substances chimiques.

Ce travail a notamment permis de montrer les forces et faiblesses des systèmes actuels de suivi de la qualité des eaux de surface : sous représentation des lacs et des eaux côtières et de transition, référencement géographique incomplet, stockage des données à revoir.

Il a également confirmé la pertinence des approches retenues dans la Directive fille sur les Normes de Qualité Environnementales (2008/105/CE) en ce qui concerne la qualité des données.